



Michel HERBÉ

41 Route de Romont
88700 SAINT MAURICE sur MORTAGNE

Tél : 06.08.32.02.81

<http://colocas.free.fr>

Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du Comité Lorrain de Caisse à Savon Vendredi 23 Février 2018 – Saint Maurice sur Mortagne

Présents :

Michel et Maryse HERBE, Bernard et Jeannine PILON, Jean-Paul et Sylvie NOEL, Gérard MANGENOT, Vincent GASSE, Jérôme GASSE, Bruno HERBE, Damien ENGELDINGER, Olivier et Sophie BLAISE, Famille CAMPOY, Famille LECONGE-GREUILLET, famille JEUDY, Arnaud PIERRAT, Sylvain BERNET, Francis MILLOTTE, Jérôme ROBINET, Sandra et Nicolas ROBINET, Claude HEINRICH, Jean-Charles PIERRAT, Benoît et Marilyse RIPART, Famille THIEBAUT, Bruno VANNEQUE, Cédric BEGIN, Renald COLIN, Paul Emile et Franck REMY, famille STEPHANI

Excusés :

Famille GEGOUT, Jonathan GUERY, Jérôme et Amanda PILON, Sylvain RIBOT, famille OUGER, famille BRIANTAIS, famille LOCHE, famille VIRY

Bilan 2017

La saison passée a compté 9 courses : BREMONCOURT, VAXONCOURT, LE VAL D'AJOL, SENONES, VIOCOURT, LE HAUT DU TOT, PULLIGNY, CHAVIGNY, LA CROIX AUX MINES. : plus de 700 participants en tout, une bonne moyenne de pilotes par courses et même plus de 100 à VIONCOURT et au HAUT DU TOT.

Victimes de notre succès, on a eu parfois des problèmes de timing. Quelques soucis avec les courses le samedi : organisation à revoir.

Retour sur le championnat de France avec 21 participants lorrains : très bonne ambiance, 2 champions de France en titre.

Retour sur la coupe du Grand Est : une première entre l'Alsace, la Franche Comté et la Lorraine, bonne ambiance entre tous les participants

Retour sur le Championnat d'Europe en Italie : 4 lorrains y ont participé et ce fut là aussi, un beau séjour et même on peut dire, de belles petites vacances

A noter que le COLOCAS est le premier comité de France en nombre de licenciés, une première dans l'histoire du club.

Bilan financier

Gérard prend la parole en précisant que la date de l'AG a été changée car il tenait à être là, et ne pouvait pas être présent le 3 mars.

En 2017 : 110 licences compétitions : 50 enfants et 60 adultes

Gérard a rappelé que La fédération ponctionne pas mal d'argent sur les licences : 2685 € donnés à la fédé. Le bénéfice sur les licences est tout de même de 1639 € (803 inscriptions enregistrées dont 46 ont été reversées aux organisateurs (licences locales)

En enregistrant toutes les dépenses et rentrées d'argent, on arrive à un **bénéfice de 3632€84 pour l'année 2017**

Gérard précise également qu'une somme a été budgétée pour les achats à venir : réparation du podium, achat talkie walkie.... Il reste également des tours de cou, des protèges-côtes, des tee-shirts à acheter.

Modification des statuts

Le conseil d'administration comptait 21 personnes maxi élues pour 1 an. On souhaite le modifier à savoir : un tiers renouvelable chaque année : approuvé

Election du nouveau conseil d'administration

Il est composé de 12 membres : Michel Herbé, Gérard Mangenot, Bruno Herbé, Bernard Pilon, Jean-Paul Noël, Jeannine Pilon, Maryse Herbé, Sylvain Bernet, Sylvie Noël, Olivier Blaise, Jean-Michel Jeudy, Isabelle Jeudy

Souhaitent intégrer le conseil d'Administration : Renald COLIN, Jérôme ROBINET, Sophie BLAISE : ils sont élus pour 3 ans

Tiers Sortant : Gérard MANGENOT, Maryse HERBE, Bernard PILON, Jean-Michel JEUDY, Bruno HERBE

Tous sont réélus

Election du bureau

Gérard annonce sa décision de se retirer. Il raconte comment a démarré la caisse à savon, en 1989 à Saint Maurice avec Claude Heinrich. A découvert notamment la caisse à savon au championnat de France qui avait lieu à Luxeuil. Ça a bien changé, les caisses étaient faites artisanalement. En 1992, sont allés avec Michel en Italie pour voir ce que c'était (avait même loué des caméscopes pour faire connaître la caisse à savon). Assure la trésorerie depuis 1997, a bien rempli son rôle en tant que trésorier et pilote. Se retire avec un grand pincement au cœur, tenait à le dire lui-même.

Olivier BLAISE se propose pour prendre le poste de trésorier

Président : Michel HERBE	Vice-président :	Bernard PILON
Trésorier : Olivier BLAISE	Trésorier adjoint :	Jean-Paul NOEL
Secrétaire : Maryse HERBE	Secrétaire adjointe :	Jeannine PILON

Mise en place des tarifs 2018

Tarifs inchangés par rapport à 2017

Licence journalière adulte	22 €
Licence journalière enfant	12 €
Licence compétition adulte	39 €
Licence compétition enfant	20 €
Inscription course	8 €
Carte de membre	10 €
Location de la caisse seule	10 €

Le bureau propose et vote pour le paiement de 3 licences dirigeant pour les personnes qui se déplacent à l'assemblée générale de la fédération, ainsi qu'aux conseils d'administration.

Commissions

CONTROLE TECHNIQUE	SECURITE	INSCRIPTIONS
Jean-Paul Noël	Michel Herbé	Jeannine Pilon
Bernard Pilon	Bruno Herbé	Maryse Herbé
Bruno Vanneque	Bernard Pilon	Olivier Blaise
Cyril Viry	Jean-Paul Noël	Sylvain Bernet
Franck Bernet	Sylvain Bernet	Sophie BLAISE
Jean-michel JEUDY	Olivier Blaise	Isabelle JEUDY
Olivier BLAISE Jean-Charles PIERRAT Jérôme ROBINET	Jean-Michel Jeudy Renald Colin	Avis à ceux qui veulent rejoindre la commission inscriptions : on vous attend !

Toutes les décisions, budgets et commissions ont été votés à l'unanimité

Championnat de France 2018

Il se déroulera les 7 et 8 juillet à Sainte Marie de Cuines. 12 places enfants et 15 places adultes sont octroyées au COLOCAS. Les dossiers seront distribués aux pilotes qualifiés après le conseil de la fédé qui se déroulera le 17 mars. Michel et Bernard expliquent que des terrains seront mis à disposition à proximité de salles pour pouvoir bénéficier des toilettes et des douches. Le but de ce championnat de France est aussi de pouvoir passer de bons moments ensemble, en privilégiant les repas ensemble... Olivier Blaise explique qu'il y a également un camping à proximité avec tous les équipements.

Les caisses folkloriques peuvent également y participer (il n'y a pas de quotas pour les folkloriques)

Calendrier 2018 COLOCAS (à la date de l'AG, susceptible de modification en cours de saison)

Dimanche 3 juin :	DOMEVRE SUR AVIERE
Dimanche 24 juin :	SAINT MAURICE SUR MOSELLE
Samedi 30 juin :	LE VAL D'AJOL
7/8 juillet :	CHAMPIONNAT DE France à Sainte Marie De Cuines
28/29 juillet :	CHAMPIONNAT D'EUROPE à ON en Belgique
26 août :	LES POULIERES
2 Septembre :	PULLIGNY
9 septembre :	BLAINVILLE SUR L'EAU
23 septembre :	CHAVIGNY
7 octobre :	LA CROIX AUX MINES

Calendrier 2018 FECOCAS (sous réserve)

20 mai :	SAULX LES VESOUL
17 juin :	BELONCHAMPS
22 juillet :	
5 août :	GOUHENANS
15 août :	COLOMBIERS

Calendrier 2018 FIRCAS

8 avril :	KIRCHBERG
? mai :	OBERNAI
3 juin :	GRENDELBRUC
1 juillet :	ESCHENTZWILLER
2 septembre :	HARTMANSWILLER
16 septembre :	PFAFFENHEIM
30 septembre :	BREITENBACH

Championnat et Coupe d'Europe 2017

Le week-end du 28/29 juillet à ON en Belgique : 1620 m de long pour un dénivelé de 6 %.
Contrôle technique se termine le vendredi à 15 h 30 : nécessaire d'arriver plus tôt
40 € d'inscription pour les adultes – camping 40 € / 25 € pour enfant
Inscription site FFSD avant le 30 mai (à partir de fin mars)

Le calendrier des manches de coupes d'Europe est disponible sur le site de la FFSD

Pour avoir davantage d'informations sur Speedown, se rapprocher de Jean-Paul NOEL.

Sujets divers

Plusieurs points ont été abordés concernant quelques modifications lors des prochaines courses du COLOCAS :

Contrôle technique : obligation de passer la caisse en contrôle technique avant les descentes, un stand sera mis en place et la caisse ne pourra descendre qu'une fois qu'elle aura son autocollant CT 2018

La pré-inscription en ligne est désormais disponible en se rendant sur le site : <http://colocas.free.fr>. Attention, cette pré-inscription a pour but de faciliter les inscriptions, d'aller plus vite : l'inscription ne sera définitivement enregistrée qu'une fois le règlement effectué (avant 9h15 le matin même de la course).

Deux tables seront installées pour les inscriptions : une permettra de faire sa licence, soit journalière soit annuelle. Ce n'est qu'en ayant sa licence en main que le pilote pourra s'inscrire à la course en passant devant la seconde table. Heures des inscriptions : de 8 h à 9 h 30 dernier délai.

Attention : 2 photos, un certificat médical et le règlement seront INDISPENSABLES pour pouvoir avoir une licence annuelle et participer ainsi à une seconde course.

Rien n'est défini par la fédération pour les certificats médicaux, il est donc demandé aux pilotes d'apporter un certificat médical.

La fédération a reconnu officiellement les skeletons comme nouvelle catégorie.

Avant de se retrouver autour du pot de l'amitié, les membres du bureau ont tenu à remercier Gérard Mangenot pour son dévouement et son engagement au sein du COLOCAS et plus particulièrement en tant que trésorier. Après de nombreuses années de travail remarquable, il cède sa place de trésorier mais reste membre du comité et surtout un excellent pilote qu'on retrouvera lors des courses.

La séance est levée à 22h15